



COMMUNE DE
MONTREUX

RAPPORT N° 31/2007

de la Municipalité au Conseil communal

relatif

au postulat de M. Salvatore Giannone
« Réapprendre à nos enfants le goût des fruits et des légumes »

Date proposée pour la
1^{ère} séance de commission :

le lundi 22 octobre 2007 à 18 h. 00
à Montreux

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

1. Préambule

Dans sa séance du 18 avril 2007, le Conseil communal décidait de prendre en considération le postulat :

« Réapprendre à nos enfants le goût des fruits et des légumes »

Un fléau vient frapper de plein fouet nos enfants, celui de la surcharge pondérale. Selon l'office fédéral de la statistique « la surcharge pondérale constitue un problème de santé de plus en plus important en Suisse. La situation s'est d'ailleurs détériorée depuis 1992. Certaines manières de vivre et habitudes prises dans la jeunesse peuvent entraîner l'apparition de problème de poids seulement bien plus tard, autour du milieu de la vie ».

Le canton de Vaud compte 29,5 % de personnes en surpoids et 7,7 % de personnes considérées comme obèses, vous savez comment cela est pénible de devoir subir le préjudice du regard des autres lorsque nous sommes bien en chair.

Lors d'un entretien avec le dentiste pour les enfants en classe enfantine, j'ai pu suivre les explications données aux enfants sur ce qui était bon ou pas pour leurs dents.

Pas besoin de vous dire que ce qui est bon pour eux ce sont surtout les fruits et les légumes, mais pas n'importe quel fruit et non plus pas n'importe quel légume.

Pour ces raisons, je vous demande d'étudier une possibilité de pouvoir, par exemple, leur offrir une ou deux fois par semaine, un fruit ou un légume qu'ils peuvent manger durant leur récré. Ceci peut contribuer à leur faire découvrir les fruits et légumes, mais surtout leur apprendre à se nourrir convenablement et à savoir ce qui est bon pour leurs dents et leur corps.

Je me souviens que lorsque nous étions en classe primaire, nous avions droit à une pomme lors de la récré, pourquoi ne pas réintroduire ce système pour les classes enfantines et les primaires jusqu'à la 4^{ème} primaire.

Salvatore Giannone.

2. Réponse de la Municipalité

En préambule, il convient de préciser que la Municipalité a le souci d'encourager et soutenir toute initiative allant dans le sens de favoriser le bien-être et la santé, celle des enfants en particulier.

Il faut souligner toutefois que la question de la nutrition et de la santé est un problème de société et que les parents sont les premiers responsables et concernés.

Les enfants sont donc sensibilisés par cet aspect de la nutrition par le biais :

- des enseignants responsables de l'éducation à la santé,
- des animatrices de santé,
- des infirmières scolaires.

Cette préoccupation s'est traduite de la façon suivante :

2.1. Etablissement secondaire de Montreux-Ouest (Rambert)

L'établissement secondaire de Montreux-Ouest, dans le cadre de son animation santé, a mis en place une structure de vente de fruits durant les récréations, à partir de novembre 2006.

Un stand est placé dans chacun des sites que compte l'établissement. Ce sont les élèves eux-mêmes qui assurent la vente des produits proposés (pommes – fruits de saison – légumes – fruits secs – galettes de maïs – etc.) sous la responsabilité et la conduite de Mme Mafli, animatrice santé.

Ces stands ont pour but de sensibiliser les élèves aux problèmes de nutrition et *de leur mettre l'eau à la bouche*. En fréquentant quotidiennement un stand d'aliments réputés sains, l'organisatrice souhaite attirer l'attention des jeunes aux bienfaits d'une alimentation saine et équilibrée. Le prix attractif des produits (50 cts la portion) a pour but d'encourager les élèves à acheter ces aliments plutôt que ceux vendus par le boulanger. Ce dernier s'est engagé à partiellement modifier les produits qu'il propose ; il en confectionne désormais certains avec de la farine complète plutôt qu'avec de la farine blanche ou de la pâte feuilletée. Rappelons toutefois, pour mémoire, que la présence d'un boulanger sur site scolaire durant la récréation permet à nombre d'élèves qui n'ont pas pris leur petit déjeuner de se procurer de quoi manger, de se sustenter et d'éviter des états d'hypoglycémie en fin de matinée.

Aujourd'hui, ce concept donne de bons résultats, à tel point que les initiatives viennent des élèves eux-mêmes. Ils ont ainsi décidé de mettre sur pied des actions spécifiques (actions kiwi-pamplemousse, pommes au four, etc.) et prennent l'initiative de faire leur propre promotion.

Cette action n'a aucun but lucratif. La vente des portions ne permet pas de couvrir les frais liés à cette action de prévention et l'excédent est couvert par le biais des subventions communales pour l'enseignement.

Cette démarche s'inscrit dans la politique globale mise sur pied par l'animation santé de l'Etablissement secondaire de Montreux-Ouest.

2.2. Etablissement secondaire de Montreux-Est

Au printemps 2005, une réflexion a été lancée sur le thème des aliments et boissons proposés par l'école lors des récréations. Un sondage anonyme, intitulé « Le carburant du matin », a été effectué auprès des élèves. Il a été dépouillé selon les catégories d'âge. Le questionnaire a démontré que les élèves sont d'accord de consommer des produits à base de farine complète à condition que le prix demeure attractif.

Les boulangers ont été contactés pour modifier leur offre à la récréation. La réponse n'avait pas été encourageante, ces derniers ne voulant pas proposer des produits à base de farine complète craignant de voir baisser leurs ventes.

L'année 2006 a été dédiée à une action de prévention des dépendances.

Au cours du 1^{er} semestre 2007, les boulangers fournisseurs ont apporté, avec le départ d'un boulanger, les changements demandés, soit :

- possibilité d'obtenir un fruit de saison
- valoriser les produits à base de farine complète

- d'encourager la consommation de produits plus équilibrés que le « pain au chocolat ».

L'animatrice-santé s'est aussi renseignée notamment sur un distributeur de pommes (type d'appareil en fonction dans les écoles valaisannes). Malheureusement, le prix d'un tel distributeur s'élève à plus de Fr. 10'000.--, montant dissuasif pour l'utilisation escomptée.

2.3. Etablissement primaire de Montreux – Veytaux

L'expérience « pomme à la récré » avait été tentée, abandonnée en raison du gaspillage, une fois la nouveauté consommée.

Les enseignants intègrent les notions d'alimentation dans les périodes de cours, innovent au moment des récréations, parfois en « offrant » quelques fruits ou aliment alliant santé et plaisir. En 2007, l'accent a été mis sur la prévention.

2.4. Garderies

Lieu où les enfants mangent également et découvrent les différentes formes d'alimentation. Leurs responsables sont très sensibles à cet aspect et la découverte des saveurs fruits/légumes fait partie de l'apprentissage de l'enfant.

2.5. Cantines

Leurs fournisseurs ont été sensibilisés récemment, par exemple la cantine de Montreux-Ouest a fait l'expérience de la « Fourchette Verte » (label distribué après évaluation et respect des critères respectant une assiette équilibrée). Quelques adaptations sont nécessaires (par exemple quantité à revoir).

De plus, le DFJ et DSAS, le Service de la Santé publique et l'Office des écoles en santé (ODES) font de la prévention de l'obésité infantile un objectif prioritaire. Pour répondre à cette préoccupation, une invitation est lancée aux responsables des cantines scolaires et lieux d'accueil pour écoliers pour qu'ils mettent en œuvre les mesures propres à obtenir le label « Fourchette verte ». La direction des services SEJ s'est fixée cet objectif pour l'année scolaire à venir.

3. Position de la Municipalité

Le postulat de M. Giannone rejoint les préoccupations de la Municipalité; celle-ci souhaite que vous preniez acte des efforts démontrés par les personnes en charge de l'éducation et de l'enseignement des enfants et des projets à mettre en œuvre. En effet, la Municipalité soutient les initiatives des établissements scolaires dans leur souci de promouvoir les actions de santé, notamment l'offre en fruits divers, de saison et locaux, proposés aux élèves. Par ailleurs, l'obtention du label « Fourchette Verte » pour les lieux d'accueil des enfants et écoliers va dans le même sens que la préoccupation du postulant.

Si la Municipalité a la possibilité d'insuffler encore plus le souci de l'alimentation auprès des enfants (par le biais des écoles, cantines, garderies), elle n'a malheureusement que peu ou pas de moyens pour influencer les parents.

Ceci est toutefois fait par le biais des réunions de parents dans les écoles, bien que l'accent soit d'abord mis sur les enfants. Ce message concernant l'alimentation passera d'autant mieux si les parents s'associent à cette démarche, en privilégiant des aliments

naturels et sains et en évitant de donner des aliments gras (chips, sandwiches, ...) ou trop sucrés (gourmandises, viennoiseries...). L'école ne peut assumer seule cette campagne de sensibilisation dans laquelle les parents ont un rôle essentiel à jouer.

4. Conclusions

En conclusion, nous vous prions, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre la résolution suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL DE MONTREUX

vu le rapport No 31/2007 de la Municipalité du 14 septembre 2007 relatif au postulat de M. Salvatore Giannone « Emoluments de nos tenanciers »,
ouï le rapport de la commission nommée pour l'examen de cette affaire,
considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DECIDE

— de prendre acte que le présent rapport répond au postulat déposé le 17 mai 2006 de M. Salvatore Giannone, Conseiller communal.

Ainsi adopté le 21 septembre 2007

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

Le Secrétaire :

P. Salvi

Ch.C. Riolo

Délégation municipale : Mme Edith Willi, Conseillère municipale